



QUEL AVENIR POUR L'ENTREPRISE ET SES SALARIÉS ?

Présentée comme une réforme phare de son quinquennat par le président de la République, la refonte du Code du travail suscite l'inquiétude d'une grande partie de la population.

Avec l'exécutif, nous partageons l'objectif prioritaire d'améliorer l'emploi. À cette fin, la CFE-CGC, considérant que la compétitivité des entreprises passe aussi par un dialogue social équilibré, n'a pas hésité à accepter la méthode en même temps que l'objectif. Nous nous sommes engagés avec confiance dans la phase « inédite » de concertation bilatérale sans remettre en cause le principe d'une loi prise *in fine* par ordonnances, marquant ainsi notre volonté de contribuer à faire du texte final un projet positif pour l'économie et la société.

Fidèle à son engagement, la CFE-CGC a fait des propositions pour ouvrir le champ de la discussion. Hélas, force est de constater, à l'issue de la quatrième rencontre, que le gouvernement reste sourd aux remarques, critiques et propositions que la CFE-CGC porte au sujet des différents éléments de la concertation. Nous sommes cordialement reçus, poliment écoutés mais absolument pas entendus. Il apparaît, à ce stade, que le projet de l'exécutif est de reprendre un grand nombre des dispositions abandonnées, parce que trop clivantes, des lois Rebsamen et El Khomri. Et de les amplifier encore.

Plus inquiétant, nos interlocuteurs peinent à nous démontrer l'impact réel de ces réformes sur l'emploi. Au contraire, la CFE-CGC redoute que des dispositions nouvelles de précarisation du travail introduites par la future loi ne dégradent un peu plus la situation de l'emploi et de l'économie.

Nous espérons d'un gouvernement porté par une telle attente de changement, un projet plus juste et plus équilibré : une vision moderne de l'entreprise, cette cellule fondamentale de l'économie qui ne doit plus être considérée sous l'angle exclusif de ses actionnaires. Nous attendions une nouvelle définition de son rôle, de sa gouvernance et de son capital. Un projet faisant de l'entreprise un bien commun. Nous voulions partager une vision sociale et moderne de l'entreprise et on nous présente un énième projet libéral de dérégulation.

À ce stade, rien de nouveau : des attaques classiques contre les corps intermédiaires, des vieilles lunes patronales enfin exaucées, le bien-être des salariés et des citoyens absents du projet. A l'heure où les enjeux économiques de la mondialisation exigent la mobilisation de toutes les intelligences au profit d'une vision partagée mettant l'entreprise au centre du projet de société, on pouvait s'attendre à plus d'écoute.

Non, l'affaiblissement des corps intermédiaires et des contre-pouvoirs sociaux en France ne nous fera pas entrer dans le XXI^e siècle.

Pour paraphraser un slogan désormais bien connu :

« Make the social democracy great again »